Maison de l'Emploi

l'Europe s'engage en Auvergne - Rhône-Alpes avec le FSE

Maison de l'Emploi Pays Voironnais Sud Grésivaudan

isère LE DÉPARTEMENT www.isere.fr

UNION EUROPEENNE

Ce dispositif est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

Cahier des charges :

Ateliers collectifs numériques et linguistiques à visée professionnelle et ateliers collectifs inclusion numérique, dans le cadre du PLIE

Dossier de consultation

Gérald CANTOURNET
Président de la Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan

Virginie LEGENDARME
Coordinatrice PLIE
Maison de l'emploi et de la formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan

Maîtrise d'œuvre
Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan

Pays Voironnais
Communauté du Pays Voironnais

CONTEXTE DE LA COMMANDE

Depuis janvier 2017 le PLIE Centre Isère est étendu au territoire du Pays Voironnais et Sud Grésivaudan porté par La Maison de l'emploi et de la formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan en partenariat avec la Métropole grenobloise.

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi vise à faciliter l'accès à l'emploi des personnes en grande difficulté d'insertion sociale et professionnelle dans le cadre de parcours individualisés permettant d'associer accueil, accompagnement social, orientation, construction de projet, insertion et suivi individualisé.
En complément de cet accompagnement, est proposé aux participants du PLIE des actions collectives spécifiques venant appuyer et compléter l'accompagnement individuel, selon les besoins des participants et ceci afin de faciliter l'accession à l'emploi.

La Maison de l'Emploi et de la Formation est engagée dans l'accompagnement du public intégrant le dispositif PLIE, depuis 2017, à travers trois objectifs :

1. Prévenir l'exclusion sociale et professionnelle
2. Mobiliser les partenaires institutionnels et les employeurs sur le territoire
3. Mobiliser l'ingénierie financière et technique de projet d'insertion durable dans l'emploi

Les objectifs de cet accompagnement amène à proposer la mise en place d'actions collectives à destination prioritairement, des participants du PLIE, pour lesquels des besoins ont été identifiés en amont par les référents de parcours, notamment concernant la fracture numérique, pouvant être associée à une problématique linguistique. Pour pallier à ces besoins, il est proposé la mise en place d'une action axée sur le numérique, avec deux lots distincts :

1. Des ateliers permettant d'amenuiser la fracture numérique, dans le cadre de l'insertion professionnelle et de développer les compétences linguistiques par la pratique régulière et le bénéfice du collectif.
2. Des ateliers permettant d'amenuiser la fracture numérique, dans le cadre de l'insertion professionnelle.

Cette opération sera financée à 50 % par le Fonds Social Européen et les autres 50 % seront financés par autofinancement, l'opération de développement de l'ingénierie porte le n° 202200324 sur Ma Démarche FSE 2014-2020.

PRÉSENTATION DE LA MAISON DE L'EMPLOI

La Maison de l'Emploi est un Groupement d'Intérêt Public, associant les collectivités locales, le service public de l'emploi et les représentants d'entreprises et gérant plusieurs activités : Mission Locale, pour l'insertion des jeunes (16-25 ans) ; MIFE (Maison de l'information de la formation et de l'emploi) pour le conseil professionnel des salariés ; PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi) pour les publics éloignés de l'emploi ; GPEC : gestion prévisionnelle des emplois et des compétences pour les entreprises.

L'ACTION

Objectifs généraux :

L'action rentre dans le cadre d'une étape de parcours d'insertion socio-professionnelle PLIE. Elle est ouverte à un public élargi, éligible aux critères FSE pour répondre aux besoins ponctuels de l'ensemble de la population du territoire, accompagné par un professionnel de l'accompagnement, (Pôle Emploi, Mission Locale, Travailleurs sociaux...)
Elle a pour vocation de dynamiser le parcours afin de mobiliser les participants sur la recherche d'emploi et de les former à l'utilisation autonome des outils de communication nécessaires pour rechercher un emploi, pourvoir à certains postes de travail ou pour leurs démarches administratives. Elle doit apporter une plus-value aux possibilités d'actions existantes sur le territoire, par une forme et un contenu complémentaire.

Cette action s'adresse à tout public éligible au FSE, prioritairement public PLIE, ayant un faible niveau de littératie numérique et, dont les objectifs sont :

- Permettre la levée des freins professionnels à l'emploi dans une approche personnalisée et adaptée aux besoins des participants.
- Rendre les participants autonomes lors de démarches nécessitant l'utilisation de l'outil numérique en lien avec leur insertion socio-professionnelle, visant à réduire la fracture numérique à visée professionnelle (ex : naviguer sur internet, créer une messagerie et savoir la consulter, faire des déclarations en ligne auprès de la CAF, et Pôle Emploi , faire des démarches de recherche d'emploi, consulter et alimenter son espace personnel Pôle Emploi, répondre à des offres d'emploi, faire un CV....).
- Mobiliser le participant sur la montée de ses compétences et faciliter le « aller vers » à travers le collectif
- Travailler avec chacun en fonction des outils et possibilités, sur différents supports (tablette, téléphone, ordinateur..)
- Créer des étapes de dynamisation du parcours d'insertion professionnelle et d'acquisition de savoir faire numérique et linguistique dans l'objectif d'améliorer l'employabilité du public PLIE.
- Faciliter l'accès à un emploi ou à un dispositif de formation de droit commun (ex : obtenir des informations sur un métier, le marché de l'emploi, recherche de stage, connaissance des sites d'emploi ...).
- Permettre aux participants de l'action ne possédant pas d'outil informatique d'accéder à une tarification solidaire en coordonnant la mise en œuvre de l'acquisition d'un support numérique adapté aux besoins des participants.

LOT 1 : Ateliers Numériques et Linguistiques à visée professionnelle

Contenu de l'action :

Véritable tremplin vers l'emploi associant un travail sur les compétences numériques, permettant de développer de manière transverse, la communication orale et écrite de chaque participant, l'action doit se décliner autour d'une session d'ateliers numériques et linguistiques à visée professionnelle.

Il s'agit bien d'une étape de parcours visant à acquérir des compétences linguistiques et numériques, en favorisant la notion d'intérêt de la personne dans un parcours individualisé et concerté, avec la personne et son référent, sous forme d'ateliers collectifs, basé sur un diagnostic individuel partagé pour :

- acquérir ou actualiser des compétences numériques et donc in *extenso* en compétences écrites.
- faire le point sur ses outils de recherches d'emploi, les ressources utiles et les étapes à mettre en œuvre pour rendre sa recherche d'emploi plus efficace.
- acquérir plus d'autonomie dans ses démarches d'insertion socio-professionnelles et plus largement dans les démarches administratives.
- Réduire la fracture numérique et atteindre une littératie numérique responsable, gérée, comprise et autonome, un savoir-faire acquis.
- accéder à une dotation numérique à tarification solidaire pour les participants ne possédant pas de support numérique adapté. (si possibilité d'acquisition, coût à la charge du participant)

	Ateliers Numériques et Linguistiques, territoire Voironnais-Chartreux
Nombre de participants	8-12
Caractéristique du public	Tout Public Éligible FSE
Modalité de sélection	Orientation par un professionnel

Pièces d'éligibilité des participants à vérifier pour entrée formation : pour les allocataires du RSA , un CER en cours de validité à l'entrée, pour les personnes non RSA une pièce d'éligibilité FSE, à charge au prescripteur de fournir la ou les pièces justificatives

L'action permettra :

Montée en compétences numériques	Acquérir une fluidité d'utilisation des outils numériques nécessaires à un accès à l'emploi, et une certaine facilité linguistique à travers ce même apprentissage	Réalisation d'un CV Création et utilisation d'une adresse mail Recherche d'emploi Répondre à une offre Inscription sur le site d'une agence intérim
Montée en compétences transverses	Permettre l'acquisition des compétences linguistiques et numériques en contexte professionnel	Détail des compétences et qualités Compléter son espace personnel Pôle Emploi Réaliser une lettre de motivation
	Reprise de confiance en eux par l'acquisition d'une autonomie numérique en les soutenant dans la réalisation de leurs démarches	Démarches administratives en ligne (DTR, CMU, consulter ses comptes, prendre un rendez-vous médical, autres...) Démarches emploi

Le calendrier prévisionnel souhaité :

Durée	Rythme	Lieu	Période de l'action	Date info-coll + entretien	Date de l'action	Date du bilan collectif	Date bilan individuel
100 heures s'effectuant sur une durée de 3 mois	1/2 journée par semaine	Pays Voironnais Sud Grésivaudan	De septembre à décembre 2022	Semaine 38	Semaine 39 à la semaine 49	Semaine 49	Après le bilan collectif semaine 50

Le rythme de l'action :

Intitulé	Durée par participant	Durée totale
Temps de diagnostic : Une information collective suivi d'entretiens individuels	• 2h • 1h entretien individuel	• 2h collectif • 10h individuel

Temps collectifs : Prévoir un temps de bilan collectif en fin de session en présence des référents	• 78h/3mois	• 78h/3 mois
Bilan tripartie (participant, référent, formateur)	• 1h	• 10h

Livrables

- ✓ Le prestataire aura à charge de collecter les indicateurs d'entrée et de sortie FSE pour tous les participants.
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Émargements
- ✓ Test d'acquisition d'un niveau d'autonomie

LOT 2 : Ateliers Inclusion Numérique

Contenu de l'action :

Cette action d'une durée beaucoup plus courte aura pour cible une acquisition des compétences de bases pour permettre une certaine autonomie numérique, et l'acquisition de matériels à tarif solidaire.
La prestation se décline en 4 étapes :

✓ Diagnostic :

Réalisation d'un diagnostic à partir d'une grille d'évaluation numérique permettant de cibler les besoins des participants et d'adapter un programme de formation personnalisé.

✓ Acquisition de matériels (si les personnes n'en possèdent pas) à une tarification solidaire :

Permettre la possibilité au stagiaire d'acquérir un équipement informatique (PC, tablette ou smartphone) sur la base d'une tarification solidaire proposée par le prestataire. Cet équipement doit être adapté aux besoins et la pratique de la personne.
Il doit être prévu dans le cadre des ateliers un temps de prise en main de cet équipement.

Le coût est à la charge du stagiaire.

✓ Formation :

A partir des objectifs définis lors du diagnostic portant sur 5 compétences de bases numériques :

Créer une adresse mail et utiliser sa messagerie
Apprendre à utiliser internet et savoir trouver une information
Apprendre à utiliser les services en ligne avec identifiant et mot de passe
Écrire un document dans un logiciel de traitement de texte
Savoir utiliser et réaliser une visioconférence

✓ Évaluation :

En fin de formation, une synthèse d'évaluation doit mesurer l'écart entre le diagnostic de départ et les acquise réalisés,

	Ateliers inclusion numérique territoire Voironnais-Chartreux
Nombre de participants	4 à 5 participants
Caractéristique du public	Public PLIE
Modalité de sélection	En lien avec les référents de parcours, la coordinatrice recense

	les orientations et pilote l'action (orientation, suivi et évaluation)

Pièce éligibilité des participants à vérifier pour entrée formation : pour les allocataires du RSA , un CER en cours de validité à l'entrée, pour les personnes non RSA une pièce d'éligibilité FSE, à charge au prescripteur de fournir la ou les pièces justificatives

Le calendrier prévisionnel souhaité

	Durée	Rythme	Lieux	Période de l'action
Atelier d'inclusion numérique	6 ateliers	2 demi- journées par semaine	Pays Voironnais Sud Grésivaudan	1er semestre

Le rythme de l'action

Intitulé	Durée par participant	Durée total
Temps de diagnostic	20 minutes (grille d'évaluation) Définition des objectifs d'apprentissages	1h
Temps d'évaluation et « prise en main de l'équipement »	20 minutes (grille écart évaluation avant_après) 40 minutes de prise en main	1h
Temps de formation	6 ateliers	10h

Livrables

- ✓ Le prestataire aura à charge de collecter les indicateurs d'entrée et de sortie FSE pour tous les participants
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Émargements
- ✓ Livret permettant de mesurer l'acquisition des compétences.

OBLIGATIONS VIS-A-VIS DU FSE

Les prestataires devront se soumettre à l'ensemble de la législation relative au fonds social européen, et particulièrement :

- Le règlement (UE) n°1303/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds européen agricole pour le développement rural, et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche ;
- Le règlement (UE) n°1304/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 relatif au Fonds social européen et leurs règlements d'exécution pris pour leur application ;

- Le règlement délégué (UE) n°480/2014 de la Commission du 3 mars 2014 complétant le règlement (UE) 1303/2013 du Parlement européen et du Conseil ;

En outre, les prestataires seront tenus de recevoir les représentants du pouvoir adjudicateur dans le cadre d'éventuelles visites sur place effectuées en cours d'exécution de l'opération, si celle-ci est réalisée dans les locaux du prestataire et si la nature de la prestation le justifie.

De plus, le pouvoir adjudicateur s'assure que la publicité de la participation FSE est réalisée par les prestataires du service, conformément aux dispositions de la circulaire du Premier ministre du 12 février 2007 relative à la communication sur les projets financés par l'Union Européenne dans le cadre de la politique de cohésion économique et sociale. Cette publicité est adaptée à la nature de la prestation et devra comporter les logos suivants :

Les prestataires s'assureront de la conservation et de la transmission des pièces justifiant des prestations réalisées, en préparation d'audits nationaux ou communautaires.

Les dispositions de la note COCOF 13/9527-FR de la Commission européenne portant orientations pour la détermination des corrections financières à appliquer aux dépenses cofinancées par les Fonds structurels et le Fonds de cohésion lors du non-respect des règles en matière de marchés publics s'appliquent au présent marché.

CONTENU :

La Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan sera l'opérateur de cette action.
Elle élabore le cahier des charges sur la prestation des ateliers collectifs, et assure le pilotage de l'action (analyse, conception, réalisation et évaluation)

Objet et contenu de la commande :

LOT 1 : Une prestation d'ateliers collectifs (numérique et linguistique) sera réalisée par un prestataire, objet du présent cahier des charges.
LOT 2 : Une prestation d'ateliers collectifs (inclusion numérique) sera réalisée par un autre prestataire, objet du présent cahier des charges.

Ces prestations devront utiliser les techniques d'animation collective à destination d'un public fragilisé et peu autonome, éligible FSE, priorité donnée aux participants accompagnés dans un parcours PLIE.
Il est demandé aux candidats de présenter sur la base de ces éléments une proposition comprenant :

- le projet d'intervention : en direction des publics
- la méthodologie détaillée
- les moyens mis en œuvre
- le calendrier, le lieu et les dates d'intervention
- le nombre total de journées ou d'heures d'intervention
- le coût détaillé de la prestation.
- le ou les CV des prestataires chargés de la réalisation de chaque étape
- les résultats quantitatifs et qualitatifs attendus

ENGAGEMENTS DE LA MAISON DE L'EMPLOI

La Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan s'engage à fournir aux prestataires retenus, pour la réalisation des missions qui lui seront confiées, toutes les informations et documents qu'il lui sera possible de rassembler et qui sont de nature à assurer la réalisation des prestations dans les meilleures conditions.

LES INDICATEURS DE RÉUSSITE

- le nombre de prescriptions sur chaque atelier
- durée de parcours et le nombre d'ateliers par participant
- le taux de présence aux formations avec un objectif de 75 % sur la durée de l'action
- questionnaire de satisfaction
- résultats en termes d'emploi et notamment d'emploi durable 3 à 6 mois après les ateliers

CONDITIONS DE RÉCEPTION DES PROPOSITIONS TECHNIQUES

Le dossier de réponse au dossier de consultation est à adresser en format électronique à :

Virginie LEGENDARME
Coordinatrice PLIE
Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan
04 76 93 17 18 – 07 61 12 40 21
virginie.legendarme@paysvoironnais.com

Délai de remise des offres :

Une réponse est attendue au plus tard le 15/04/2022 à 18 Heures.

Examen des dossiers :

L'offre du consultant sera retenue aux regards des critères suivants :

- Qualité technique de la prestation : 60 %
  - références : 20 %
  - méthode proposée et formation adaptée à la demande : 40 %
- Le prix: 40 %

La Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan étudiera les propositions pour une réponse le 22/04/2022